



# Les politiques et le financement des ECC : le défi à venir

**UN DOCUMENT DE DISCUSSION**

David Peacock, Directeur administratif de l'apprentissage par le service communautaire, Université de l'Alberta  
8 juin 2018



**Communautés d’abord : impact de l’engagement communautaire (CAIEC)**, un projet majeur financé par le CRSH, a pour but de renforcer les communautés canadiennes grâce à une recherche active sur les meilleures pratiques d’engagement campus-collectivité. Nous nous interrogeons sur comment les partenariats campus-collectivité peuvent maximiser la valeur créée pour les organismes à but non lucratif et les organismes communautaires dans quatre secteurs clés : la pauvreté, la sécurité alimentaire des communautés, la durabilité des collectivités sur le plan environnemental et la réduction de la violence faite aux femmes.

Cette recherche a été soutenue par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada à travers le projet de Communautés d’abord : impact de l’engagement communautaire.





## Table des matières

Introduction .....	1
Financement provincial .....	1
Financement fédéral .....	2
Financement par les fondations .....	2
Un fonds d'innovation priorisant la communauté au Canada .....	3
Défense de la cause .....	3
Questions clés pour ECCC .....	4



## Introduction

ECCC est un réseau national en émergence et une communauté de pratique servant à renforcer les communautés canadiennes en améliorant les compétences, les infrastructures et l'impact des partenariats équitables entre les campus et les collectivités de tous types, ce qui inclut l'apprentissage expérientiel des étudiants, la recherche engagée auprès des collectivités et l'innovation sociale.

**Un cadre de politiques et de financement qui soutient l'ECC est essentiel à cette mission.** Les communautés canadiennes sont plus fortes lorsqu'il y a de meilleures structures de collaboration entre les établissements postsecondaires (EPS), les organismes communautaires (OC), les organismes de financement (telles que les organismes d'État et les organismes privés) et les autres réseaux.

**Pourtant, il existe des obstacles au développement de l'ECC à travers le Canada.** Le système d'éducation postsecondaire au Canada rend inefficace une approche unique au développement de politiques et à l'obtention de financement pour les ECC. On peut dire que le Canada possède 13 systèmes d'éducation postsecondaire (provinciaux et territoriaux), certains avec nettement moins de moyens que d'autres, mais tous sont responsables des politiques et du financement en éducation postsecondaire dans leur juridiction. La politique pour favoriser l'ECC au Nunavut et son Collège de l'Arctique sera très différente de la politique et des moyens de financement utilisés à Queen's Park.

**Les expériences à l'international** suggèrent que les politiques et le financement de l'ECC (à travers plusieurs modèles d'apprentissage, d'engagement et de recherche engagée dans la communauté) proviennent de programmes de contrôle de qualité et de responsabilité plus larges, soit en mesurant les impacts de la recherche (Royaume-Uni, Australie), soit avec un système d'indicateur de rendement à plus grande portée (ex. Irlande). Dans tous ces cas, il y a un gouvernement fédéral, responsable des politiques et du financement, et un organisme d'éducation postsecondaire médiateur (*Engage Australia, Campus Engage Ireland, Public Engagement UK*) qui aide les établissements à présenter leur travail d'ECC en respectant les demandes du gouvernement. Avec l'exception possible de l'Irlande, lors du processus, les ECC sont souvent intégrés dans des politiques d'échange de connaissances plus larges qui servent le secteur des entreprises et associent les résultats universitaires aux impacts économiques.

Cependant, **il y a souvent des justifications contraires pour la mesure de la quantité et de la qualité des pratiques d'ECC.** Une approche menée par l'établissement, comme celle qui a mené à l'outil REAP du Royaume-Uni (et qui est présentement adoptée par l'Université de Calgary) a pour but d'améliorer *directement* la mission d'engagement spécifique de l'université. Une approche menée par le gouvernement va plutôt essayer d'améliorer *indirectement* l'engagement communautaire dans le système en encourageant la compétition entre les universités. Le financement de l'ECC provenant du gouvernement a plus de chance d'être accompagné d'une approche globale d'incitatifs et de comparaisons compétitives, ce qui implique l'adoption d'indicateurs de mesure généraux qui ne sont pas toujours adaptés aux activités d'engagement spécifiques d'un établissement postsecondaire.

## Financement provincial

Au Canada, vu l'absence d'une politique nationale sur l'éducation postsecondaire, les politiques des gouvernements provinciaux et les mécanismes de financement pour organiser les ECC sont moins nombreux et visibles. L'Ontario, avec son Entente de mandat stratégiques des EPS, exige de plus en plus que les établissements fournissent des preuves d'engagement communautaire et de pratiques



Communautés d'abord : impacts de l'engagement communautaire (CAIEC)

d'enseignement et d'apprentissage communautaires (ex. l'apprentissage intégré au travail). À l'avenir, les EPS ontariens obtiendront sans doute un financement concurrentiel grâce à leur capacité démontrée à produire des impacts économiques et communautaires.

Au niveau provincial, ce ne sont pas toujours les responsables de l'éducation postsecondaire qui financent l'ECC. Depuis quelques années, le financement pour l'apprentissage et la recherche en collaboration avec la communauté est aussi susceptible de provenir du développement économique et du ministère responsable de l'innovation. Les collaborations pratiques en innovation sociale (ex. La communauté d'innovation sociale « Hubcap » de la Colombie-Britannique; le Fonds pour l'innovation en recherche du Nouveau-Brunswick administré par la Société de développement régional et le Ministère du Développement social) ont souvent été une source de financement pour les ECC. Les praticiens en ECC doivent voir au-delà de leur ministère provincial de l'éducation postsecondaire afin de s'assurer que leur travail soit financé par le gouvernement.

## Financement fédéral

Les trois conseils fédéraux (Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada) restent les bailleurs de fonds les plus importants pour la recherche communautaire et la mobilisation des connaissances au Canada. Pendant l'année financière de 2016-2017 par exemple, les subventions de partenariat du CRSH et les subventions de développement de partenariat comptaient pour 13 % des 380,2 millions de dollars alloués, donc approximativement 47 460 000 \$. Le secteur communautaire en a clairement été bénéficiaire puisque les organismes sans but lucratif comptaient pour 30 % des partenaires externes dans ces subventions. Cependant, ces subventions restent très compétitives. Alors que le projet d'une équipe de recherche avait 37 % de chance de se voir accorder une subvention de développement de partenariat, la probabilité n'était que de 19 % pour les subventions de partenariat plus vastes. Pour les chercheurs universitaires et les partenaires communautaires, investir du temps et des ressources dans la demande de ces subventions (en majorité non financée pour les partenaires communautaires) reste un pari risqué. Les universitaires qui visent des positions permanentes au début de leur carrière sont moins susceptibles de trouver une voie de publication rapide menant à la permanence dans la recherche communautaire.

Le gouvernement fédéral a aussi récemment investi dans l'apprentissage intégré au travail (AIT), une forme d'apprentissage par l'expérience qui associe les étudiants de premier cycle avec le monde du travail pendant leurs études. Des initiatives telles que les programmes coop, les stages et les placements ainsi que l'apprentissage communautaire ont reçu 73 millions de dollars de plus en financement à travers le Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiants (PAIMTE) administré en partie par l'organisme canadien sans but lucratif MITACS. Il reste cependant encore des questions concernant l'inclusivité du programme PAIMTE pour les occasions d'apprentissage étudiant au-delà des domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM).

---

<sup>1</sup> Le programme RECODE de McConnell ayant pour but d'encourager l'innovation sociale et les projets d'entrepreneuriats sociaux a investi approximativement 6,5 millions de dollars entre 2014 et 2016 dans plus de 19 universités et collèges.



## Financement par des fondations

On pourrait dire que l'absence d'une politique fédérale et d'un régime de financement pour l'éducation postsecondaire au Canada a donné la chance aux fondations familiales ou communautaires de soutenir le lien unissant la recherche et l'apprentissage universitaire aux projets communautaires. Par exemple, la Fondation de la famille McConnell a longtemps investi dans l'éducation supérieure canadienne, dans l'apprentissage par le service communautaire, puis dans les approches en innovation sociale<sup>1</sup> et plus récemment à faciliter les discussions sur le rôle des universités comme « établissements d'ancrage » axés sur l'économie locale et le développement socioculturel. D'autres fondations communautaires et philanthropies ont constamment soutenu les ECC au Canada.

Un récent examen effectué par CAIEC sur divers projets d'ECC sur les campus et dans les communautés a démontré qu'ils étaient soutenus par une vaste gamme de bailleurs de fonds philanthropiques allant du secteur bancaire (TD, Van City, HSBC, RBC) comme *Boardwalk Rental Communities* en passant par les donateurs individuels ainsi que les fondations telles que la Fondation Vancouver, la Fondation communautaire d'Edmonton et les fondations Carreresi et Kaatza. Il en existe beaucoup d'autres. Dans chaque cas, les donateurs ont investi dans les partenariats d'ECC pour multiplier les impacts communautaires potentiels, un résultat inatteignable sans connexions aux EPS. La plupart des ECC situés dans les EPS ne peuvent effectuer leur travail qu'avec des fonds philanthropiques qui soutiennent les dépenses liées à leur programme et qui complètent leur salaire versé par l'établissement.

## Un fonds d'innovation priorisant la communauté au Canada

ECCC a récemment commencé à examiner comment s'associer avec des fondations et Mitacs pour élargir la portée des projets de recherche communautaire et d'apprentissage pour les étudiants. Le projet CAIEC a appris qu'intégrer les étudiants dans les organismes communautaires durant leur projet est une valeur ajoutée pour la communauté. Un fonds soutenu par une fondation afin d'égaliser le financement de Mitacs pour les projets de recherche étudiants supervisés peut accélérer l'innovation sociale, aborder des problèmes économiques et environnementaux urgents, améliorer le bien-être de la population, renforcer la démocratie et contribuer aux objectifs de développement durable de l'ONU. Le premier objectif est de créer un fond de 5 millions de dollars qui encouragerait une approche priorisant la communauté partout au Canada pour le développement de connaissances lorsque la mission de la recherche a été cocréée par des universitaires et des partenaires communautaires de façon à respecter les priorités des organismes partenaires.

## Défense de la cause

Il reste une lacune au Canada lorsqu'il est question de militer pour les ECC en tant que pratiques distinctes pour mener à des impacts communautaires et de l'innovation sociale. Bien qu'*Universités Canada* milite pour les universités d'un océan à l'autre, que l'organisme *Collèges et Instituts Canada* serve les intérêts des établissements et que plusieurs des principaux organismes du secteur social militent pour leurs membres à l'échelle nationale, il n'existe pas d'organisme qui représente les intérêts spécifiques des organismes communautaires, des praticiens d'ECC et des établissements postsecondaires face aux gouvernements fédéraux et provinciaux dans le cadre de leurs efforts d'engagement communs.



Communautés d'abord : impacts de l'engagement communautaire (CAIEC)  
Cependant, d'autres modèles pertinents existent.

Depuis 2015, la Table ronde du milieu des affaires et de l'enseignement supérieur a été un organisme à succès rassemblant les dirigeants des secteurs de l'industrie et du postsecondaire pour travailler ensemble à promouvoir leurs intérêts communs : un « programme des compétences » pour rendre le Canada plus compétitif dans l'économie mondiale. La Table ronde a réussi à faire modifier des politiques d'éducation postsecondaire pour la création d'un fonds d'apprentissage intégré au travail à l'échelle fédérale ainsi qu'au niveau de la province de l'Ontario. On remarque toutefois que les intérêts des secteurs social et sans but lucratif sont absents de ce groupe.

ECCC pourrait être un acteur clé pour convoquer une **Table ronde de l'Enseignement supérieur communautaire (TRES)** en s'appuyant sur ses tables rondes d'ECC régionales et en impliquant les principaux organismes de la société civile, les organisations autochtones, les dirigeants de l'éducation supérieure et surtout, les fondations qui soutiennent les ECC. Un tel conseil de défense de la cause pourrait aussi fournir des données probantes de recherche concernant les impacts de la recherche, de l'apprentissage et des pratiques d'engagement communautaire socialement responsables au mouvement d'ECC et aux gouvernements, partout au Canada.



## Questions clés pour ECCC

- Comment ECCC peut-il impliquer activement le secteur communautaire dans le co-développement de l'évaluation d'impacts collectifs des programmes d'engagement communautaire?
- Comment un fonds qui priorise la communauté peut-il être administré pour assurer que les voix des partenaires communautaires puissent façonner des pratiques de financement qui favorisent l'innovation sociale, la recherche engagée dans la communauté et les méthodes d'apprentissage?
- Une Table ronde de l'enseignement supérieur communautaire serait-elle efficace pour militer face aux gouvernements provinciaux, dans le cadre de leurs politiques en éducation postsecondaire, ou face aux agences de recherche fédérales? Représenterait-elle les intérêts des pratiques d'ECC régionalement distinctes?